

PETR DU PAYS GRAYLOIS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 13 FÉVRIER 2019**

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 5 février 2019, s'est réuni dans la salle du Conseil de la communauté de communes Val de Gray, le 13 février à 18h, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, ALBIN Michel, BLINETTE Alain, CHAUSSE Jean-Pierre, CHAVECA Joseph, DEGRENAND Bruno (remplace MAUCLAIR Michel), FASSETNET Roland, HENNING Frederick, LAVOYE Patrice, MAUNY Jean-Paul, MILESI Nicole, PAQUIS Martine (remplace FLETY Anne-Laure), PATE Pierre, RENEVIER Michel, TODESCHINI Agnès.

Etaient porteurs d'un pouvoir : MILESI Nicole pour CLEMENT Christelle.

Etaient absents : ALLIOT Michel, BRETON Marie, CLEMENT Christelle (pouvoir donné), FLETY Anne-Laure (remplacée par PAQUIS Martine), GAUTHIER Claudie, GRANTE Dominique, MAUCLAIR Michel (remplacé par DEGRENAND Bruno), MAUPIN Jean-Pierre, NEY Emile, PAILLARD Claude, SAVIN Thierry, TEUSCHER Gilles.

Secrétaire de séance : Bruno DEGRENAND.



CS/13-02-2019/N°2

**FINANCES LOCALES
DECISIONS BUDGETAIRES****APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
DU PETR DU PAYS GRAYLOIS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-14 et L.2121-31, relatifs au vote du compte administratif et à son adoption,

Vu la délibération du PETR du Pays Graylois, en date du 28 mars 2018, approuvant le budget primitif pour l'exercice 2018,

Vu les conditions d'exécution du budget 2018,

Considérant que Frederick HENNING, président du PETR, s'est retiré pour laisser la présidence à Patrice LAVOYE, vice-président, lors de l'adoption du compte administratif,

Après présentation du document, il est proposé au comité syndical d'adopter, le compte administratif 2018, joint en annexe, arrêté comme suit :

 FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Prévu	Réalisé (1)	Prévu	Réalisé (2)
352.297,51 €	240.572,65 €	352.297,51 €	318.909,48 €
 INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Prévu	Réalisé (3)	Prévu	Réalisé (4)
58.382,66 €	54.982,80 €	58.382,66 €	2.786,66 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 (2-1)		78.336,83 € (5)	
Résultat d'investissement de l'exercice 2018 (4-3)		-52.200,14 € (6)	
TOTAL résultat exercice 2018 (5-6)		26.136,69 €	

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement et un déficit d'investissement.

VOTE :

Membres en exercice : 25
 Délégués présents : 15
 Délégués représentés : 1
 Ayant voté pour : 15
 Ayant voté contre : 0
 S'étant abstenu : 0
 N'ayant pas pris part au vote : 1 (le président a quitté la salle).

Le compte administratif 2018 du PETR du Pays Graylois est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Frederick HENNING
 Président

